

FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONAL

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE Année 2011

Mars 2012

France Vétérinaire International (au 1^{er} Janvier 2011)

Antenne de Paris :

c/o CGAAER
251 rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15
Tél. +33 (0)1 49 55 60 94 - Fax. +33 (0)1 49 55 81 69

Siège :

c/o ENSV-VetAgro Sup
1 avenue Bourgelat - 69280 Marcy-l'Etoile
Tél. +33 (0)4 78 87 25 45 - Fax. +33 (0)4 78 87 25 48

Antenne de Montpellier :

c.o CIRAD TA A-15/B
Campus international de Baillarguet - 34398 Montpellier Cedex 5
Tél. +33 (0)4 67 59 37 27 - Fax. +33 (0)4 67 59 37 97

e-mail : fvi@agriculture.gouv.fr



Jumelage avec CNVZ de Tunis (mission préparatoire sept. 2011)



GAP analysis en Rép. Dém. Du Congo (mission pour l'OIE oct. 2011)



44^{ème} réunion du RESCO (mars 2011)



Accueil délégation Serbe / identification animale (nov. 2011)



Visite OMC à Genève (organisation du voyage d'étude de l'ENSV avril 2011)



Stand France Vétérinaire International à l'occasion des journées techniques des GTV (mai 2011)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
4.1.1. AXE 1 : FVI FEDERATEUR	4
4.1.2. AXE 2 : FVI OPERATIONNEL	8
4.1.3. AXE 3 : FVI STRATEGIQUE.....	15
4.1.4. AXE 4 : FVI ELARGI ET FONCTIONNEL.....	18
ANNEXE I : SIGLES ET ACRONYMES.....	20
ANNEXE II : ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2012	20

INTRODUCTION

Le plan d'action 2011 de FVI s'est articulé autour de **quatre axes prioritaires** :

1. un axe **FVI fédérateur** : harmonisation du fonctionnement du groupement et respect d'un équilibre entre les membres ;
2. un axe **FVI opérationnel** : développement des activités d'expertise et de formation du groupement ;
3. un axe **FVI stratégique** : réflexions prospectives sur l'évolution du GIP et les thématiques de travail à développer ;
4. un axe **FVI élargi et fonctionnel** : amélioration des pratiques de gestion et de communication entre les 3 sites de FVI

Sans négliger l'axe fédérateur, l'équipe des agents de FVI s'est plus particulièrement employée en 2011 à :

- **consolider l'axe opérationnel** avec le développement de partenariats efficaces avec des partenaires français (bureaux d'études) et étrangers (bureaux d'études et structures institutionnelles) ;
- **relancer l'axe stratégique** en amorçant un débat entre les membres de FVI sur les thématiques à développer. Un groupe de travail s'est réuni une première fois dans ce sens fin septembre 2011, posant les bases d'une réflexion. Parallèlement un rapprochement s'est effectué avec 7 autres opérateurs métiers de la gouvernance et de la connaissance (Acojuris, Adecia, Adecri, Adetef, Civipol, Gip international travail emploi formation professionnelle, Sfere) pour amorcer une politique de communication commune et échanger des informations sur les activités et les

pratiques, examiner les évolutions du marché de l'expertise internationale et fixer des orientations communes face à ses enjeux.

- **concrétiser un axe FVI élargi et fonctionnel** en engageant une démarche qualité pour la mise en œuvre des procédures de gestion, en recourant à des prestataires professionnels pour certaines fonctions (assurance, élaboration des fiches de paie) et en initiant une politique de conventionnement avec les membres pour fixer les modalités de gestion de l'expertise mobilisée par FVI.

4.1.1. Axe 1 : FVI fédérateur

4.1.1.1. Pilotage et animation du réseau

* Instances décisionnelles = AG et CA

L'assemblée générale et le conseil d'administration auront été réunis deux fois :

- le 24 mars avec pour principales décisions : l'approbation des comptes 2010, l'approbation de la charte de FVI révisée, le renouvellement du conseil d'administration qui comprend désormais des représentants de ADILVA, DGAI-MAAPRAT, DGER-MAAPRAT, DGM-MAEE, CIRAD, ENVT.

- le 12 décembre, avec pour principales décisions : l'approbation de la décision modificative n°1 du budget 2011, l'approbation du plan d'action et de l'EPRD 2012.

A l'occasion de cette dernière séance, la distinction « Vétérinaire Honoris Causa » a été décernée à Monsieur Jacques GODFRAIN, Président de FVI, en raison de son profond attachement à l'élevage et de son engagement auprès des vétérinaires pour son développement, en particulier dans les zones pastorales des pays en voie de développement. Cette distinction lui a été remise par un jury constitué de Monsieur Bernard VALLAT, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, Monsieur Alain MILON, Directeur de cette école et Monsieur Olivier FAUGERE, Directeur de FVI.



* Réseau des correspondants = circulation et échange d'informations

Les correspondants des membres de FVI favorisent une communication efficace entre l'équipe FVI et les experts de la structure à laquelle ils appartiennent. Ils participent pour cela à des réunions thématiques bimestrielles (RESCO) et sont contactés par messagerie pour l'information issue de la « veille projets » : opérations potentielles et recherche de candidature d'expertise.

Organisation de réunions thématiques « RESCO »

Six RESCO ont été organisés en 2011 :

- 25 janvier 2011 (11 membres sur 17 = 65% + élargissement à une douzaine d'agents de la DGAI) sur le thème « Mesures Sanitaires et Phytosanitaires (SPS) - Importance dans le cadre des programmes de coopération » avec une présentation de l'Organisation Mondiale du Commerce ;
- 3 mars 2011 (12 membres sur 17 = 70%) essentiellement consacré à une revue des opérations en cours ou prévisibles ;
- 28 avril 2011 (11 membres sur 17 = 65%) sur le thème de la coopération avec le Maroc
- 30 juin 2011 (8 membres sur 17 = 47 %) : présentation de la CIIA et communication au sein du réseau
- 29 septembre 2011 (9 Membres sur 17 = 53 %) essentiellement consacré au thème « Présentation de l'avancée de la nouvelle législation européenne vétérinaire : Loi de santé animale » avec des présentations de Nicolas PONCON (DGAI) et Boris OLLIVIER (en cours de thèse universitaire)
- 1 décembre 2011, avec une présentation de deux structures : Fédération Vétérinaire Européenne (FVE) par son Président Christophe BUHOT, et Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) par Jean-Paul PELISSIER, directeur adjoint du centre de Montpellier (IIAM)

La participation des correspondants aux RESCO se stabilise entre 8 et 12 membres selon les réunions. En 2011, la participation moyenne a été de 10 membres (60%). Il y a toutefois de fortes disparités entre les membres:

- nombre de membres ayant participé à 0 RESCO : 2
- nombre de membres ayant participé à 1 RESCO : 1
- nombre de membres ayant participé à 2 RESCO : 2
- nombre de membres ayant participé à 3 RESCO : 4
- nombre de membres ayant participé à 4 RESCO : 3
- nombre de membres ayant participé à 5 RESCO : 3
- nombre de membres ayant participé à 6 RESCO : 2

Information sur les opérations

Outre la présentation des opérations en cours ou prévisibles à l'occasion des RESCO (**tableau des opérations** systématiquement diffusé et commenté), 49 appels aux correspondants portant sur 77 opérations ont été diffusés dans le réseau.

Ce système est satisfaisant en termes d'identification de profils d'expertise recherchés, grâce à l'implication des correspondants dans une redistribution ciblée au sein de leur propre structure. En revanche, pour certaines structures, les correspondants déplorent un manque d'information en retour sur les candidatures d'experts à une opération donnée, car certains experts négligent d'en tenir informé le correspondant de leur structure. Dans ces cas

particuliers, l'équipe FVI s'est engagée à veiller à ce que le correspondant soit bien informé par l'expert, quitte à rappeler à celui-ci cette nécessité.

Il a été décidé que **le tableau de bord relatif à l'exécution du plan d'action** édité initialement toutes les six semaines et transmis aux correspondants par messagerie, serait édité tous les 2 mois. En pratique, en raison de la charge de travail, il n'a pu être diffusé qu'une fois le 2 mars 2011. L'information qu'il permet de véhiculer est toutefois en partie redondante avec celle du tableau des opérations et des commentaires qui en sont faits à l'occasion des RESCO, ou avec l'information transmise à l'occasion des réunions biennuelles des instances. La question de sa restructuration et de son rythme de diffusion se pose donc. Différentes informations à caractère plus général ont par ailleurs été mises en ligne sur le site FVI.

*** Rapport d'activité**

Le rapport d'activité 2010 a été adressé aux membres par messagerie le 23 mars 2011.

*** Site Internet :**

La partie « tout public » du site a été mise à jour mi-février pour tenir compte de l'évolution structurelle de FVI. Le site est également mis à jour de manière régulière en ce qui concerne notamment les opérations en cours. La fréquentation du site Internet se stabilise aux environs de 350 visites par mois : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, 4061 visites ont été effectuées par 3102 visiteurs de 111 pays différents (dont 1341 visites venant de l'étranger, soit 33% des visites). Par ailleurs, 11 nouveaux experts se sont inscrits sur la partie du site FVI réservée à ses membres, ce qui porte à 528 le nombre total de personnes inscrites.

*** L'équipe FVI : (organigramme en annexe 2)**

Les agents de FVI ont participé à différentes réunions organisées par :

- ADECIA (commission des opérations, réunions d'échanges sur les procédures de gestion, réunions « géographique »),
- la DGPAAT (Priorités du Plan d'Influence Stratégique du MAAPRAT),
- la DGAL (réunion des attachés agricoles, coordination des acteurs français impliqués dans le REMESA – Réseau Méditerranéen de Santé Animale, coopération bilatérale avec le Maroc) et la présidence Italie-Tunisie du REMESA (à Rome),
- la DGPAAT (conf. du réseau du Maaprat à l'international, réunion Serbie en présence de J. GIUSTANINI du MAEE pour préparation d'une mission de prospection) ;
- le CGGAER (participation à deux réunions de la section « international ») ;
- la MAPS (mission d'appui aux personnes et structures du Maaprat : présentation de FVI et Adecia aux IGAPS) ;
- le cabinet du Maaprat (réunions G20 et « urgence Corne de l'Afrique) ;
- DGM (conférence sur les maladies émergentes et réunion sur le Qatar, réunion coopération bilatérale en Mauritanie)
- le SGAE (réunion sur les jumelages dans les Balkans) ;
- l'OIE (session annuelle avec rencontre de certains CVOs)
- la Commission européenne (réunion de lancement des programmes BTSF 2011-2012 en présence des opérateurs retenus, réunion de concertation avec les autorités des pays membres sur les programmes BTSF, réunion d'information de la Commission à destination des opérateurs sur les futurs appels d'offres).

Ils ont également participé à des réunions avec les opérateurs partenaires des consortiums auquel participe FVI :

- réunion de travail avec la déléguée générale du COLEACP (4 février) et réunions de programmation du projet EDES organisée à Bruxelles (17 février, 13 octobre) ou Copenhague (18 octobre),
- réunion de concertation pour la mise en œuvre des actions BTSF 2011-2012 (Valencia en janvier : AINIA, AETS, AESA, AENOR, VWA, ...) et d'autres appels d'offres remportés dans le cadre de consortium (IZS Teramo BTSF e-learning à Rome). Rencontre J.F. Gary (Phylum), Pr Michau, Jérôme Thonnat (Supagro), Sylvain Naulot (Qatar). Rencontre avec AFNOR (Assistance tech. Biélorussie). Rencontre avec FEI.
- réunion de travail pour la préparation du contrat de jumelage Tunisie-France-Italie au bénéfice du Centre National de Veille Zoo-sanitaire - CNVZ
- 30 ans d'ADETEF à Bercy
- réunion Betrop-live à Liège
- plusieurs réunions avec 7 autres opérateurs métier, organisées par ADETEF

Et rencontré divers représentants institutionnels (Ambassade de Serbie, d'Afrique du Sud)

Un mouvement de personnel a été enregistré au sein de l'équipe avec la mutation **Christophe DALIBARD**, responsable de l'équipe de formation mixte Cirad-FVI à Montpellier, nommé en Guadeloupe à compter du 1^{er} octobre, et la prise de poste de **Cécile SQUARZONI-DIAW** qui lui a succédé à la même date.

4.1.1.2. Communication

*** Communication interne :**

L'équipe se tient à la disposition des membres qui souhaiteraient qu'une présentation de FVI soit organisée à l'attention des agents de leur structure. Une présentation de FVI a ainsi été faite, à la demande de la DGAI-MAAPRAT, devant les directeurs des directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations, à l'occasion de l'une de leur deux assemblée générale le 21 juin 2011

*** Communication externe :**

FVI a participé à la séance d'ouverture de l'année mondiale vétérinaire 2011 le 24 janvier. Un cocktail a été offert à la Mairie de Versailles aux personnalités invitées par le comité Vet2011. La SNGTV a mis un stand à disposition de FVI dans le cadre de ses journées techniques qui se sont tenues du 11 au 13 mai 2011 à Nantes. Quatre agents de FVI se sont relayés pour assurer une présence continue au stand.

Les plaquettes de présentation de FVI (français et anglais) élaborées en début d'année 2011 ont été mises à la disposition des participants à ces évènements.

Dans le cadre d'un récent rapprochement effectué avec 7 autres opérateurs métiers de la gouvernance et de la connaissance (Acojuris, Adecia, Adecri, Adetef, Civipol, Gip international travail emploi formation professionnelle, Sfer) une plaquette commune a été élaborée (français et anglais) et largement diffusée auprès des représentations françaises à l'étranger, des organisations internationales (y. c. commission européenne), des ambassades étrangères en France, des administrations centrales des ministères concernés, des parlementaires et collectivités régionales, des partenaires français et étrangers des opérateurs. La version française de cette plaquette sera mise à disposition des participants à l'AG. La version électronique (français – anglais) est disponible sur le site de FVI.

Monsieur Christian JACOB, député président du groupe UMP de l'assemblée nationale, souhaite proposer à son groupe une stratégie d'optimisation de l'action de coopération française. Dans ce cadre il a souhaité auditionner le directeur de FVI le 25 octobre 2011 qui lui a présenté le GIP et ses atouts.

Enfin à l'occasion d'échanges dans le cadre de la préparation du dossier de jumelage avec le CNVZ de Tunis, le chef des services vétérinaires espagnols a proposé qu'une présentation de FVI soit faite à son administration début 2012.

4.1.1.3. Action de formation-sensibilisation aux missions à l'international

La huitième session du stage de sensibilisation aux missions de courte durée à l'international a été organisée du 22 au 24 juin dans les locaux de l'ENSV en partenariat avec Adecia. 29 participants ont pu en bénéficier, dont 83% liés au réseau FVI et 17% au réseau Adecia.

L'organisation par FVI de journées de présentation des « métiers et missions à l'international » pour les étudiants des écoles vétérinaires, se poursuit à l'instar de ce qui a été réalisé en 2009 en collaboration avec l'ENVA et en 2010 en collaboration avec Oniris. En 2011 une session a été organisée à l'ENV Toulouse le 13 décembre avec des présentations de la FAO, l'AFD, l'OIE, AVSF, CVPFI et FVI.

Enfin FVI a apporté son concours financier (450 €bourse) aux stages effectués à l'étranger par un étudiant de chacune des 4 écoles vétérinaires en 2011, sélectionnés par les écoles.

4.1.2. Axe 2 : FVI opérationnel

Les missions opérationnelles de FVI couvrent désormais trois champs de compétence :

1. mobilisation d'expertise vétérinaire française à l'international,
2. ingénierie de formation à l'international,
3. formation en élevage et médecine vétérinaire des régions chaudes.

S'agissant des deux premiers champs de compétence, le cadre opérationnel peut être un appel d'offres remporté par FVI ou par un consortium auquel FVI participe, le placement d'expertise auprès d'un opérateur ou encore la mobilisation d'experts en application d'une convention passée avec un partenaire institutionnel.

Concernant le troisième champ de compétence, le Cirad a confié à FVI l'encadrement de son équipe de cinq agents (UMR CMAEE «Contrôle des Maladies Animales Exotiques et Emergentes») dédiée à l'organisation de la formation en élevage et médecine vétérinaire des régions chaudes. L'équipe est encadrée par un agent de FVI, affecté auprès de l'équipe. Elle organise ses activités dans le cadre d'un Comité technique, qui outre FVI comprend les unités du Cirad intervenant en élevage et santé animale. Son hébergement et son fonctionnement sont assurés par le Cirad.

4.1.2.1. Veille sur les projets et identification d'experts

L'équipe FVI réalise une veille active de projets (base ASSORTIS et divers canaux d'informations) qu'elle fait connaître aux membres au travers du réseau de correspondants. Il s'agit dans un premier temps de recueillir leur avis quant à une implication éventuelle de FVI et d'experts des structures membres de FVI dans la soumission d'une offre pour la mise en œuvre de ces projets.

Pour certains projets elle réalise ainsi, en concertation avec les membres, le montage d'un dossier de réponse à un appel d'offres. Celui-ci est le plus souvent construit dans le cadre d'un consortium associant plusieurs partenaires de nature institutionnelle différente (bureaux d'étude, administration) et de nationalité différente (France, Espagne, Italie, Allemagne, Pays-Bas, République Tchèque, Lituanie, Lettonie, Pologne, etc.).

Cette politique de participation à des consortia, initiée en 2007 (Coleacp et BTSF pays tiers), renforcée et diversifiée en 2010, donne actuellement entière satisfaction. Elle permet de répondre aux exigences des appels d'offres européens (association de plusieurs Etats membres) et de remporter des appels d'offres grâce à un vivier d'experts élargi, ainsi qu'à la réactivité et au professionnalisme des membres du consortium qui mettent en commun leur savoir-faire. Elle permet en outre de positionner des experts français dans un nombre plus importants d'opérations que FVI ne pourrait en gérer.

Les dossiers suivants ont ainsi été élaborés :

- avec FVI comme leader :
 - o Btsf 2012-2013 lot résidus pharmaceutiques = remporté
 - o Btsf 2012-2013 lot plans d'urgence = perdu
 - o Jumelage européen au bénéfice du CNVZ de Tunis = remporté
- avec FVI comme partenaire auprès d'un leader :
 - o Assistance technique en Ethiopie santé animale = perdu
 - o Btsf 2012-2013 e-learning = remporté
 - o Btsf 2012-2013 lot maladies émergentes = remporté
 - o Btsf 2012-2013 lot évaluation du risque en sécurité sanitaire des aliments = perdu
 - o Btsf 2012-2013 lot alimentation animale = perdu
 - o Assistance technique en Biélorussie sécurité sanitaire des aliments = remporté
 - o Jumelage Serbie sécurité sanitaire des aliments et bien-être animal = perdu
 - o AFD : Assistance technique en appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d'Afrique de l'ouest (avec Cirad et AVSF en consortium avec AETS) = pré-sélectionné.

Dans d'autre cas en relation directe avec un bailleur de fonds (bilatéraux = MAEE, MAAPRAT et parfois autorités d'un pays bénéficiaire, ou multilatéraux = OIE, FAO) elle construit un projet de coopération sur convention qui repose sur la mobilisation d'expertise française et l'échange de pratiques au travers de séminaires de formation et de visites d'étude en France, ou encore d'accueil de stagiaires en formation de courte ou moyenne durée. C'est notamment le cas dans le cadre :

- de la mobilisation de formateurs pour des interventions sur la démarche qualité en laboratoires en Afrique (Résolab sur financement de la FAO) ;
- de l'appui apporté à l'Office National de la Sécurité Sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) du Maroc, sur co-financement du Maroc (ONSSA) et de la France (MAEE et MAAPRAT) ;
- de l'appui apporté à l'organisation de formations des vétérinaires officiels à l'EISMV de Dakar (co-financement OIE, MAEE) ou à l'IAV de Rabat (co-financement ONSSA, MAEE, MAAPRAT)

L'équipe de FVI organise également l'accueil de délégations d'experts étrangers :

- o Serbie identification animale (novembre 2011)
- o Croatie postes d'inspection aux frontières (début 2012)
- o Participation Serbie résidus médicaments vétérinaires

Elle assure également la gestion et l'encadrement de stagiaires en visite de de courte durée ou de boursiers (logement, assurance, allocation de vie, appuis divers et recherche de stages, ...) accueillis pour suivre une formation supérieure sur une année (organisée par l'ENSV ou par l'équipe mixte Cirad-FVI à Montpellier).

Elle est enfin conduite à rechercher au sein des membres de FVI, grâce à l'appui des correspondants, des experts pour des missions ponctuelles dans le cadre d'opérations commandées directement par un bailleur de fonds (outil Taiex de la commission européenne notamment) ou sur sollicitation d'un partenaire régulier de FVI dans le cadre de consortia, lui-même engagé dans une opération pour laquelle il recherche l'expertise optimale au-delà de son propre vivier d'expertise.

FVI peut également simplement faire connaître à l'un de ses membres une offre de participation à projet qui ne lui était pas connue et qui soit susceptible de l'intéresser. FVI n'est alors pas impliqué au-delà de la communication de l'information au membre concerné, sauf si une plus-value peut être apportée par sa participation. Ainsi au cours de l'été 2011, AVSF a été informé d'une recherche de propositions de projets au bénéfice de la Corne de l'Afrique, auquel le MAAPRAT et le MAEE souhaitaient pouvoir apporter leur concours financier (AVSF a soumis une proposition). Fin novembre, AVSF a également été informé d'un appel à manifestation d'intérêt pour un projet de soutien à l'aviculture villageoise en Côte d'Ivoire (financement IDA). Le SIMV est régulièrement informé des appels à fournitures de vaccins dont FVI a connaissance.

Enfin, la veille et la prospection peuvent nécessiter l'organisation de missions de prospection : Tunisie (2009), Biélorussie (2010), Ethiopie (début 2011) ou Serbie (décembre 2011).

*** Recherche et identification d'experts**

L'efficacité de la recherche d'experts continue de s'accroître. 26 CV ont ainsi été proposés dont 22 ont été retenus (hors programmes déjà engagés sur 2010), notamment par TAIEX pour 12 missions dans 9 pays différents. La procédure de mobilisation des experts mise au point avec les gestionnaires de cet outil, de l'identification des experts jusqu'à leur paiement, est tout à fait opérationnelle. Quelques indicateurs ci-après reflètent en partie cette activité :

Indicateurs	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de sollicitations diffusées dans le réseau FVI	60	54	51	62	77
Taux de réponse des membres (prise en charge des sollicitations diffusées)	50 %	54 %	73 %	71 %	34%
Nombre de réalisations avec mobilisation d'expertise	11	11	18	30	40
Taux de réalisation par rapport aux réponses des membres	36 %	38 %	49 %	68 %	80%
Taux de réalisation par rapport aux sollicitations diffusées	18 %	20 %	35 %	48 %	52%
Nombre d'homme-jours d'expertise induits par FVI	37	174	387	454	506

EXPERTISE INDUITE PAR FVI en 2011 (Nombre d'homme/jour)															
	Programme/Opération	Financement	Pays/Région	FVI	CGAAER	DGAL	DGPAAT	ADILVA	ANSES	ENSV	ENVs	INFOMA	CVPFI	Institut Elevage	Autres
TOTAL	506			53	194	135	3	25	20	5	21	5	1	1	43
11_69	Mission de prospection	SCAC	Serbie	3											
11_66 bis	Visites d'études en France Coopération bilatérale avec le Maroc	MAEE	France	1					10		10				5
11_66 bis	Assistance technique Coopération bilatérale sécurité sanitaire des aliments	MAEE	Maroc	3		5			10	5	5	5			4
11_66	Assistance technique Coopération bilatérale évaluation post-jumelage	MAAPRAT	Maroc		5	3									
11_64	Séminaire de formation TAIEX expérimentation animale	UE	Serbie								2				
11_59	Séminaire de formation TAIEX sécurité sanitaire des aliments	UE	Chypre		7										
11_55	Assistance technique DIVECO	UE	Algérie		15										
11_38	Séminaire de formation TAIEX identification animale	UE	Serbie			3									
11_36	Visite d'étude serbe - identification animale	UE	France	3		10	3						1	1	4
11_35	Mission d'évaluation SPS	Banque Mondiale	Laos												30
11_31	Animation Réseau méditerranéen de santé animale REMESA	MAAPRAT	Italie	2											
11_29	Assistance technique TAIEX produits traditionnels	UE	Serbie			5									
11_28bis	Visite d'étude serbe résidus médicamenteux	UE	France	1											
11_27	Assistance technique TAIEX abattoirs	UE	Jordanie			6									
11_24	Séminaire de formation TAIEX sécurité sanitaire des aliments	UE	Egypte		4										
11_23	Jumelage Sécurité sanitaire des aliments et bien-être animale	FVI	Serbie		1										
11_22	Assistance technique PAFIP abattoirs	UE	Tchad		25	7									
11_17	Séminaire de formation TAIEX pisciculture	UE	Bosnie			1									
11_16	Mission d'évaluation post-jumelage	UE	Tunisie		12										
11_13	Séminaire de formation TAIEX pharmacie	UE	Turquie			3									
11_09	Séminaire de formation TAIEX accréditation laboratoires	UE	Maroc					5							
11_06	Séminaire de formation TAIEX pisciculture	UE	Kosovo			2									
11_03	Séminaire de formation TAIEX mollusques bivalves vivants	UE	Croatie			5									
11_01	Séminaire de formation TAIEX aquaculture	UE	Bosnie			2									
10_64	Mission de prospection	FVI	Ethiopie		5										
10_49	Coordination Jumelage Epidémiologie CNVZ	UE/FVI	Tunisie	4	9	10									
10_35 A	Séminaire de formation BTSF Etats-Membres Audit	UE	EUROPE		36										
10_34	Séminaire de formation BTSF Pays-tiers Gestion de crise	UE	Thaïlande			8									
10_30	Assistance technique RESOLAB Laboratoires Afrique de l'Ouest et du Centre	FAO	AFRIQUE					20							
09_41	Assistance technique Macédoine acquis communautaires	UE	Macédoine		48										
09_40	Séminaire de formation BTSF Pays-Tiers RASFF	UE	Afrique du Sud			7									
09_39	Séminaire de formation BTSF Etats-Membres Sous-produits	UE	EUROPE	16		16									
09_39	Séminaire de formation BTSF Etats-Membres Produits carnés	UE	Belgique/France	1		2									
09_39	Séminaire de formation BTSF Etats-Membres Produits de la pêche	UE	Espagne			3									
09_34	Mission de Coordination de programme suivi de la convention	MAAPRAT	Mauritanie			5									
07_59	Assistance technique Jumelage Sécurité sanitaire des aliments	UE	Egypte	9	18	14									
07_41	Mission de coordination EDES	UE	Belgique			4									
07_41	Assistance technique EDES plan de contrôle résidus	UE	Gambie			9									
07_41	Assistance technique EDES produits de la pêche	UE	Sénégal/Belgique			5									
	Jumelage ENSV - EISMV	OIE/MAEE	Sénégal	10	9						4				

4.1.2.2. Missions d'expertise technique et de formation mises en œuvre en 2011

Du fait de l'élargissement intervenu au 1^{er} janvier 2011, le portefeuille d'opérations conduites a également élargi son spectre et FVI est engagé en 2011 sur un ensemble d'opérations couvrant un large spectre d'expertise :

- Laboratoires :
 - Mise en œuvre de la convention avec la FAO pour l'appui au Resolab,
- Législation / réglementation :
 - Appui à la Macédoine pour la révision de la législation sanitaire,
 - Construction d'une formation à l'environnement juridique et institutionnel du vétérinaire officiel (IAV, EISMV, ENSV)
- Organisation du contrôle sanitaire :
 - Actions de coopération bilatérale avec l'ONSSA du Maroc,
 - Jumelage entre services vétérinaires égyptien, néerlandais et français
- Ingénierie de formation :
 - Mise en œuvre du lot « sous-produits animaux » en tant que leader technique dans le cadre d'un consortium (programme BTSF pays membres 2010-11) : 4 séminaires ;
 - Mise en œuvre du programme BTSF Pays tiers 2011-12 dans le cadre d'un consortium : 10 séminaires et 7 missions de soutien aux filières ;
 - Mise en œuvre du lot « audit des organismes de contrôle » dans le cadre d'un consortium (programme BTSF pays membres 2011-12) : 6 séminaires ;
 - Partenariat avec l'EISMV, notamment pour l'appui à la mise en place d'un cursus de formation vétérinaires officiels ;
 - Appui Institut Agronomique et Vétérinaire de Rabat pour l'appui à la mise en place cursus de formation vétérinaires officiels ;
 - Accord SPS en pays ACP – Projet EDES.
- Diverses missions d'expertise ponctuelles :
 - TAIEX (Bosnie, Croatie, Kosovo, ...)
 - Portés par des bureaux d'études partenaires (Belgique, Espagne, Suisse, Serbie, ...)

La liste des opérations figure au tableau de la page précédente.

Quelques-unes des opérations méritent un développement :

Appui à l'IAV et à l'ONSSA pour la mise en place d'un centre de formation des vétérinaires officiels

Le projet de création d'un centre de formation des vétérinaires officiels au Maroc a été relancé en 2010. En 2011, sur financement tripartite MAEE,-MAAPRAT-ONSSA, FVI a appuyé l'ENSV dans la finalisation d'un premier parcours de formation constitué de 4 modules : introduction et droit général, Santé animale, Hygiène des aliments et Droit appliqué et Management. La cérémonie officielle du lancement du centre de formation s'est tenue le 17 octobre 2011 dans les locaux de l'institut agronomique et vétérinaire de Rabat, en présence du Directeur Général de l'ONSSA ainsi que de représentants de l'Ambassade de France. Le directeur de FVI ainsi que le responsable des études de l'ENSV ont participé à cette cérémonie. Cette cérémonie a été suivie de la mise en œuvre du module d'introduction au droit général, les modules suivants devant être organisés en 2012.

Appui à l'ONSSA pour une coopération avec les services de la DGAI. La coopération technique avec le Maroc s'est poursuivie en 2011 sur financement tripartite MAEE,-MAAPRAT-ONSSA. FVI a joué le rôle de maître d'œuvre pour le programme de coopération technique qui s'est organisé autour de 4 missions d'expertise au Maroc et de 3 séjours d'études en France dans les domaines suivants : programme de lutte contre la rage, transport sous température dirigée des denrées alimentaires, base de données technique et réglementaire, contrôles analytiques des résidus de croissance. FVI a également mis en œuvre la mission financée par le MAAPRAT visant à appuyer la « définition des axes de coopération bilatérale au sortir d'un jumelage institutionnel », dont les contours avaient été dessinés lors de la réunion du RESCO d'avril 2011. Cette

mission, qui a notamment permis d'alerter les partenaires sur la forte probabilité d'arrêt des financements du MAEE en 2012, a conduit la DGAI à solliciter auprès de l'Ambassade de France à Rabat, le maintien d'un financement pour un appui dans le domaine de la gouvernance sanitaire.

Jumelage sous l'égide de l'Europe avec les services vétérinaires égyptiens. En partenariat avec la Hollande (leader), la France a mis en œuvre un projet de jumelage avec l'Égypte qui a démarré en novembre 2008, « Animal Disease Monitoring and Control, Policies and Practices in Egypt ». Ce projet, d'une durée prévisionnelle de 24 mois devait se terminer en novembre 2010. Il avait été prolongé de six mois et la cérémonie de clôture a eu lieu en avril 2011, en présence de trois experts français ayant participé au jumelage. Le solde correspondant des comptes est actuellement en cours avec ADETEF qui était l'opérateur financier de ce jumelage.

Programme EDES pour le « renforcement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments au travers des accords SPS dans les pays ACP ». Un consortium conduit par le COLE-ACP (réseau interprofessionnel de promotion des exportations agricoles entre les pays ACP et l'Europe) constitué fin 2007 (comprenant notamment plusieurs membres de FVI : DGAI, Anses, Cirad, ENSV ainsi que FVI) pour répondre à un appel d'offres de la Commission européenne pour ce projet, avait été sélectionné. Le projet n'a effectivement commencé qu'en mars 2010 mais la première année a été peu productive. En 2011, une convention de collaboration avec le projet a enfin pu être signée par FVI, qui représente également la DGAI et l'ENSV, le CIRAD et l'ANSES ayant signé une convention en propre. Le projet est passé à une phase un peu plus opérationnelle avec le déploiement d'activité sur le terrain. Cependant, à ce stade, les activités sont essentiellement conduites par l'équipe du projet EDES, FVI n'ayant mobilisé que deux experts, l'un pour une mission au Sénégal dans le secteur de la pêche, l'autre pour une mission d'appui technique à l'équipe de Bruxelles dans le domaine des contrôles officiels. La signature récente d'accords entre le projet et certains pays bénéficiaires devrait conduire à être beaucoup plus sollicité dans les mois à venir. Toutefois deux difficultés persistent. D'une part, FVI essaye de faire valoir auprès de la commission européenne que c'est FVI en tant que réseau d'expertise qu'il faut considérer dans le consortium, et non FVI en tant qu'équipe de gestion. En effet, cette interprétation permettrait d'augmenter considérablement le potentiel d'expertise mobilisable par FVI, avec notamment les agents de l'ADILVA, du CGAAER et des Ecoles vétérinaires dont l'expertise serait précieuse pour le projet. D'autre part, la communication et le partage de la stratégie entre l'équipe du projet et les membres du consortium restent imparfaits aujourd'hui. FVI suggère à l'équipe projet l'organisation régulière de réunions des membres du consortium ainsi que la mise en place d'un accord de consortium plus détaillé.

Appui à l'EISMV. Le partenariat engagé avec l'école inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires (EISMV) se poursuit. FVI vient d'identifier un expert pour effectuer une mission en début d'année 2011 destinée à appuyer l'EISMV à renforcer ses procédures internes de biosécurité. FVI a également accompagné la troisième et dernière année du jumelage entre l'ENSV et l'EISMV, sous les auspices de l'OIE, sur financement du fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux et du MAEE. Pour mémoire, ce projet qui avait démarré en 2008, suite aux actions initiées en 2007 par FVI, a permis de mettre en place la spécialité « vétérinaire officiel » du master de santé publique vétérinaire dont deux promotions ont été diplômées (2009/2010 et 2010/2011), et de développer les actions de formation continue. Il a conduit à mobiliser plusieurs membres de FVI, soit en appui en ingénierie de formation, soit en intervention d'enseignement. L'EISMV a par ailleurs acquis le statut de centre collaborateur de l'OIE.

Organisation d'un voyage d'étude sur la gouvernance sanitaire internationale. Dans le cadre de l'élargissement de FVI, il a été convenu que FVI organise annuellement le voyage d'étude sur la gouvernance internationale en matière d'alimentation et de gestion des risques sanitaires, pour le compte de l'ENSV. Le voyage s'est déroulé en avril 2011. D'une durée d'une semaine, il a permis d'avoir des entretiens avec la délégation permanente et l'OMC à Genève, la représentation permanente et la DGSANCO à Bruxelles, l'OIE, la DGAI et l'AFD à Paris, et la FAO à Rome.

Appui au Resolab (FAO). Cette opération est destinée à mettre en place et/ou renforcer le système d'assurance qualité de 23 laboratoires vétérinaires nationaux du réseau des laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESOLAB) à travers des séminaires de formation regroupant les responsables de ces

laboratoires et des missions d'assistance technique auprès de laboratoires du réseau avec l'appui d'experts de l'ADILVA. Trois séminaires se sont déroulés en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale dont un en 2011. Deux missions d'appui ont été réalisées auprès de laboratoires en 2011 et une troisième mission se déroulera en décembre 2011. D'autres opérations seront programmées pour 2012.

BTSF 2010-2011 lot sous-produits animaux. 4 séminaires ont été organisés en 2011, avec une soixantaine de participants par séminaire. 2 ont été organisés à Vilnius, 1 à Lisbonne et 1 à Bruxelles. Les participants ont été satisfaits de l'enseignement dispensé par 3 experts Français, 1 Belge, 1 Italien, 1 Roumain et 1 Anglais. Ont également participé les professionnels qui ont donné leur point de vue sur la réglementation européenne, ainsi qu'un agent de l'OAV.

BTSF 2011-2012 lot audit des organismes de contrôles. Six séminaires sont organisés chaque année pendant deux ans. Les 6 séminaires tenus en 2011 ont eu lieu en Irlande (1), aux Pays-Bas (1), au Portugal (1), en France (2 à Bordeaux) et en Espagne (1). A l'exception de celui organisé aux Pays-Bas où un seul expert français est intervenu, tous les séminaires de 2011 ont compté deux intervenants français du CGAAER.

BTSF Pays tiers 2011-12. Dans le cadre d'un consortium : 24 séminaires à l'attention des contrôleurs officiels dont 18 dans le domaine vétérinaire (sécurité sanitaire des aliments, résidus, santé animale, évaluation et gestion du risque, bien-être animal, produits de la pêche, traçabilité et identification), répartis dans un grand nombre de pays (Russie, Thaïlande, Ukraine, Chili, Malaisie, Chine, Pérou, Tanzanie, Malte, USA, Cameroun, Ethiopie, Nicaragua, Paraguay et Corée du Sud). 16 séminaires ont eu lieu en 2011, dont celui en Thaïlande sur la gestion de crise avec intervention d'un expert de la DGAL.

Appui à la Macédoine pour la révision de la législation sanitaire. En 2010, FVI a été sollicité par la firme AESA (Agriconsulting Europe SA) pour fournir un expert clé "moyen terme" pour la composante "législation vétérinaire" d'un projet d'assistance technique de l'Union Européenne à l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine. Depuis Août 2010, 14 missions ont été effectuées sur les sujets suivants:

- évaluation de la situation législative et réglementaire (4 lois et une centaine de règlements)
- mise en place et animation de groupes de travail pour la rédaction/modification de lois et règlements en santé et protection animales, aliments pour animaux, pharmacie vétérinaire et de procédures opérationnelles normalisées correspondantes.
- conception d'une base de données législative et réglementaire nationale.

En 2011, il a été effectué 10 missions pour 48 jours/travail (une onzième mission de trois jours prévue en décembre). En 2012 il devrait être effectué 7 missions pour environ 30 jours de jours/travail.

Jumelage européen en Tunisie (épidémiosurveillance)

Un important projet de jumelage financé par l'Union Européenne a fortement mobilisé FVI tant pour la préparation du dossier de réponse à l'appel à proposition, que pour la préparation du contrat de jumelage. Ce contrat, d'un montant de 1 100 000 €, devrait être signé courant décembre. Il mobilisera de l'expertise française, italienne et espagnole. La France est leader sur ce projet, avec l'Italie comme partenaire junior. FVI est l'opérateur sur la totalité de sa durée, soit 2 ans. Côté français, l'expertise sera fournie par le CIRAD, le CGAAER, la DGAL, l'ANSES et deux Ecoles Nationales Vétérinaires.

4.1.2.3. Formation en élevage et médecine vétérinaire des régions chaudes

L'équipe de formation en élevage et médecine vétérinaire en régions chaudes à Montpellier organise en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur :

- quatre cursus d'enseignement de longue durée (1 année universitaire) conduisant à des masters menés en partenariat avec divers organismes ¹;

¹ Master «Productions Animales en Régions Chaudes» (PARC) / Montpellier SupAgro

Master «Elevage des Pays du Sud : Environnement et Développement» (EPSED) / Université Montpellier 2

Master «Santé Animale et Epidémio-surveillance dans les Pays du Sud» (SAEPS) / Université Montpellier 2 et l'ENVT

- un cursus de formation de moyenne durée (4/5 mois) conduisant à un Certificat d'Etudes Supérieures d'Epidémiologie Animale en partenariat avec l'ENV Alfort;
- des formations de courte durée (modules de 1-5 semaines) liés aux cursus précédents;
- ainsi que plusieurs modules de formations à distance en français et en anglais.

L'ensemble de l'offre est présentée sur le site http://www.cirad.fr/ur/formation_elevage. L'ensemble des formations diplômantes (Master + CES) accueille chaque année un nombre de candidats de niveau bac +5/6 (vétérinaires, agronomes et universitaires), fluctuant entre 60 et 70 (2/3 d'étudiants français et 1/3 d'étudiants étrangers) : 63 pour la rentrée 2011.

Les principaux enjeux sont :

- Maintenir et accroître la notoriété et la fréquentation des cursus ;
- Poursuivre le développement de partenariats avec des établissements d'enseignement du Sud pour co-construire des offres de formation diplômantes, en particulier avec l'EISMV (Dakar) et l'IAV (Rabat) déjà impliqués dans des partenariats avec FVI ;
- Développer l'offre de formation à distance, en partenariat avec les membres de FVI intéressés.

S'agissant de ce dernier point, un projet d'élaboration de support de formation à distance dans le domaine de la gestion de la démarche d'assurance qualité dans les laboratoires est en cours de réalisation avec une participation de l'ADILVA, du CIRAD et de VetAgro Sup. L'objectif, au-delà de la formation est de faire connaître (et mobiliser) l'expertise de laboratoire française.

4.1.3. Axe 3 : FVI stratégique

4.1.3.1. Renforcement de la notoriété de FVI

Les opérations conduites avec succès dans le cadre de financements de la commission européenne (BTSF, Taïex), OIE (appui à l'EISMV), FAO (Résolab), AFD (appui à l'autorité sanitaire halieutique de Madagascar) ont permis de renforcer de manière significative la visibilité de FVI au sein de ces structures.

La politique de partenariat dans le cadre de consortia a permis de faire connaître FVI et la capacité de mobilisation d'expertise vétérinaire française au sein d'un petit groupe de structures spécialisées dans la mobilisation d'expertise en Europe. FVI est ainsi engagé dans de plus nombreuses opérations qu'auparavant, soit comme leader, soit aux côtés d'un leader. Par ailleurs, sans être partenaire officiel d'autres opérations que conduisent ces structures, FVI est quasi quotidiennement sollicité pour proposer des CV pour leur mise en œuvre.

4.1.3.2. Réflexions stratégiques

- **Réflexion interne du groupe stratégique**

Suite à la demande exprimée au cours de l'assemblée générale du 24 mars 2011, une première réunion d'un « groupe stratégie » de FVI s'est tenu le 28 septembre 2011 avec la participation de ceux des représentants et correspondants qui le souhaitent.

Les débats ont été introduits par une courte présentation de rappel des caractéristiques de FVI qui peuvent être synthétisés dans l'encadré ci-après (extrait d'une note établie à l'intention de M. C. JACOB dans la perspective de l'audition du 25/10/2011 = cf. supra le point 4.1.1.2. communication) :

France Vétérinaire International – FVI, Groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2002, est consacré à la **promotion de l'expertise et de la formation vétérinaire française à l'international**.

17 structures publiques et privées en sont membres et représentent les métiers vétérinaires de l'enseignement, la recherche, l'administration (Agriculture), le développement (Affaires Etrangères, Institut technique de l'élevage, ONG), la pratique vétérinaire libérale, le laboratoire et l'industrie du médicament.

Son activité est centrée sur :

- la **mobilisation d'expertise technique**,
- la **formation** pour :
 - o la conduite d'élevage et à la médecine vétérinaire en région chaudes : formation résidente à Montpellier (60 stagiaires/an) = entretien d'un réseau de cadres futurs décideurs dans leur pays;
 - o la gouvernance sanitaire vétérinaire : séminaires organisés à l'étranger (UE, pays tiers), appui à des établissements d'enseignement supérieur pour construire des parcours de formation (pays tiers).

FVI concourt aux enjeux de solidarité et d'influence française dans son domaine de compétence et sert indirectement les enjeux économiques en associant l'expertise française aux actions de développement sur financements internationaux.

Opérateur de taille modeste, FVI présente quelques caractéristiques notables :

- o une visibilité de l'**affichage métier**, une grande proximité du vivier des experts induisant **professionnalisme et réactivité** ;
- o une **articulation acteurs publics / acteurs privés** permettant d'engager toute la palette de compétences nécessaires conjuguées dans la coopération en matière de politiques sanitaires ;
- o une **garantie de gestion publique** (comptable public, contrôleur financier, commissaire du gouvernement, instances de gouvernance) et l'**interaction permanente avec les stratégies ministérielles** d'influence et de coopération des ministères chargés de l'agriculture et des affaires étrangères ;
- o une **rapide progression de l'activité opérationnelle** avec un partage entre financements français bilatéraux (10 %), appels d'offres européens (> 80 %) et autres financements internationaux (10%).
- o Un **spectre géographique étendu** (UE, voisinage UE d'Europe et pourtour méditerranéen, Afrique noire, Asie du Sud-Est), mais **limité notamment par la langue de travail** (français et anglais).

Sa stratégie opérationnelle repose sur :

- o un **réseau actif** de correspondants appartenant à chaque structure membre (réactivité) ;
- o une équipe de gestion et de **coordination légère** (souplesse et économie)
- o une opérationnalité concentrée sur l'**expertise de courte durée**, impliquée dans des programmes de courte ou longue durée (adéquation avec la disponibilité de l'expertise recherchée) ;
- o une forte expérience de **partenariats** (Fr, De, It, Es, Be, NL ...) dans des consortia **associant opérateurs européens** publics et privés (condition d'accès aux financements européens) ;
- o un **rapprochement** avec 7 autres « opérateurs métier » dans les domaines de la gouvernance et des politiques publiques essentielles au fonctionnement d'un Etat efficace (visibilité, cohérence, mutualisation) ;

Il est ressorti des débats le sentiment partagé de la force que représente l'approche-métier caractérisée par une communauté de métier, axée sur la profession vétérinaire et ses déclinaisons publiques et privées, utilisant un langage commun et partagé dans de nombreux pays. Le groupe a également acté que l'action de FVI devait être guidé par le double objectif de servir l'action d'influence française et de promouvoir le modèle sanitaire français dans le domaine vétérinaire.

Les principales conclusions sont :

- les principaux outils d'influence sont la participation de l'expertise vétérinaire française à des actions de coopération et la formation de cadres étrangers = FVI doit donc poursuivre son activité sur ces deux axes essentiels ;
- la vocation de FVI est par essence « transverse » et doit donc privilégier des actions qui impliquent plusieurs membres ;
Par exemple l'appui apporté à la DGAI pour l'animation du réseau REMESA (réseau Euro-méditerranéen de santé animale) qui comporte des volets labo, épidémiologie, économie et communication.
En matière de formation, FVI pourrait initier le développement de programmes de formation post-diplôme vétérinaire sur des thématiques impliquant plusieurs structures comme par exemple « le médicament vétérinaire et sa bonne utilisation » (industrie, praticiens pour les aspects guide de bonnes pratiques, administration pour les aspects réglementaires et d'inspection, recherche pour les aspects résidus et résistances) ;

- FVI a également un rôle à jouer dans la promotion du modèle sanitaire français caractérisé par une articulation entre acteurs publics et acteurs privés, ainsi que sur le concept global de santé publique vétérinaire ; la question de la demande d'attribution du label « centre collaborateur de l'OIE » a été discutée à cette occasion, ainsi que celle de la promotion du modèle de regroupement que constitue FVI auprès de partenaires étrangers ;
 - des problématiques d'outils de financement et d'ingénierie d'accueil de stagiaires devraient également être étudiées pour faciliter la venue de stagiaires étrangers pour des formations de courte ou longue durée en France ;
 - les questions de pertinence d'un rapprochement avec les acteurs de la santé humaine (OMS) et celle du positionnement de FVI dans le secteur de l'urgence humanitaire ont également été débattues.
- **Réflexion conduites dans le cadre d'un rapprochement avec 7 autres opérateurs métier**

La loi n°2010-873 du 27 juillet 2010 sur l'action extérieure de l'Etat traduit l'importance que revêt la projection à l'étranger de l'expertise publique française et du caractère stratégique de la mobilisation des financements multilatéraux, auquel la France contribue de manière très significative, dans un contexte de limitation des moyens consacrés à la coopération bilatérale. Cette Loi a également procédé à la création de l'établissement public "France Expertise International" par transformation du GIP "France Coopération Internationale" préexistant.

L'article 13 de la Loi prescrit qu'un rapport soit remis par le Gouvernement aux commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat pour examiner les voies possibles d'un renforcement de la cohérence du dispositif public de l'expertise technique française à l'international. Ce rapport, produit en juillet 2011, établit un constat sans ambiguïté des faiblesses françaises, notamment en matière de financement bilatéral d'assistance technique, préconise en particulier le renforcement des opérateurs français existants².

Pour répondre à ces recommandations un rapprochement a été initié en juillet 2011 avec 7 autres opérateurs métiers de la gouvernance et de la connaissance (Acojuris, Adecia, Adecri, Adetef, Civipol, Gip international travail emploi formation professionnelle, Sfer) pour amorcer une politique de communication commune, échanger des informations sur les activités et les pratiques, examiner les évolutions du marché de l'expertise internationale, fixer des orientations communes face à ses enjeux et le cas échéant partager des outils de travail.

Une plaquette commune a été élaborée (cf. supra 4.1.1.2. communication). Elle vise à informer sur le potentiel d'expertise publique que la France peut apporter, sur financement multilatéral ou français, dans les métiers de la gouvernance et de la connaissance. Par son caractère collectif, elle traduit le souhait des opérateurs ministériels de travailler en étroite collaboration et de garantir qu'une réponse pourra être apportée par l'un d'entre eux à toute sollicitation d'assistance technique dans ces métiers de la gouvernance et de la connaissance.

Une charte a été signée par les présidents concernés le 18 novembre 2011 (cf encadré ci-après).

Une adresse contact commune pourrait être créée avec un renvoi automatique sur les différents opérateurs qui donnerait une assise visible au fait que les opérateurs travaillent en bonne intelligence.

² « Les critiques faites au dispositif français d'expertise publique internationale ne doivent pas occulter le fait que certains opérateurs arrivent à compenser pour partie les déficiences générales du modèle par une bonne image de marque et par une proximité de leur expertise métier. Le dispositif français articulé autour d'opérateurs de métier forts et ayant une bonne visibilité présente incontestablement certains atouts. ... Les relativement bons résultats d'autres opérateurs sont imputables au fait qu'ils sont proches du vivier des experts avec lesquels ils travaillent. Il n'est pas certain que le regroupement des différents opérateurs de l'expertise en un seul opérateur leur permettrait de conserver la même proximité avec les experts « métiers », garantie de ces succès.

Une présentation de ce groupe informel au ministère des affaires étrangères et européennes est envisagée dans les prochains mois.

Charte

Préambule

Les opérateurs métier auprès des ministères constituent une des forces du dispositif français sur le marché de l'expertise internationale.

Nous nous réunissons pour donner plus de visibilité à l'expertise publique française que nous proposons et mieux coordonner nos actions, dans l'objectif de développer notre présence sur ce marché.

A cette fin, nous publions une plaquette de communication commune et nous prenons des engagements communs.

La plaquette de communication

La plaquette de communication est diffusée, en français et en anglais, sur support papier et électronique, aux ministères, aux postes diplomatiques, aux bailleurs de fonds internationaux et à nos autres partenaires.

Elle rappelle notre attachement au respect et à la mise en œuvre des valeurs d'éthique, d'intégrité et de professionnalisme de l'administration française et de ses établissements publics, qui sont un fondement de notre activité.

Elle nous engage, lorsque nous sommes sollicités, à orienter nos interlocuteurs vers le bon opérateur.

Nos engagements communs

Nos sites web seront complétés par la mention de notre partenariat et de notre charte.

Lorsque nous sommes sollicités par des partenaires français ou étrangers :

l'opérateur qui reçoit une demande d'expertise publique dans un domaine qui n'est pas le sien en informe sans délai le ou les opérateurs les mieux à même d'y répondre ;

lorsqu'un seul opérateur est concerné, il répond directement au demandeur ;

lorsque plusieurs opérateurs sont concernés, ils se concertent afin d'apporter la meilleure réponse.

Chaque opérateur assure les liaisons nécessaires avec son ministère de rattachement ou de tutelle pour les projets le concernant.

Des réunions de travail seront organisées pour permettre aux équipes de développer un contact étroit. Des actions communes pourront être envisagées sur des thématiques transversales.

Les dirigeants se retrouveront deux fois par an pour, notamment, établir le bilan des actions communes, échanger des informations sur les activités et les pratiques, examiner les évolutions du marché de l'expertise publique internationale et fixer des orientations communes face à ses enjeux.

4.1.4. Axe 4 : FVI élargi et fonctionnel

4.1.4.1. Gestion et communication interne

L'objectif est d'assurer un fonctionnement dans des conditions suffisantes de sécurité juridique et financière et d'efficacité, notamment en matière de gouvernance, de management, de procédures comptables et d'organisation interne.

L'existence de trois sites d'implantation impose une vigilance particulière sur la communication entre les sites. La multiplication des opérations, la gestion centralisée des moyens reposant sur l'existence d'une assistante de gestion au siège de FVI, impose de clarifier les procédures de gestion et mettre en place de nouveaux outils.

L'équipe de direction s'attache à ces aspects et a :

- rencontré le contrôleur financier chargé du suivi de FVI depuis la publication de l'avenant n°3 au JoRF (en raison du changement de siège) ;
- échangé avec l'équipe du GIP ADECIA sur un certain nombre de dossiers de gestion (assurance, mobilisation d'expertise, frais de déplacement, etc.) ;
- organisé une visite du Président de FVI à l'équipe de formation basée à Montpellier ;
- organisé 2 rencontres de travail entre les agents de FVI à Marcy-l'Etoile les 15 février et 26 octobre 2011 ;

- Demandé un nouvel enregistrement INSEE (en raison du changement de siège) et un enregistrement URSSAF nécessaire pour permettre le paiement des cotisations sociales des experts employés par FVI, qui jusqu'à présent recourait au service d'un prestataire externe pour élaborer les fiches de paie et effectuer le règlement des indemnités d'expertise. Opérations qui seront dorénavant mises en œuvre par FVI avec le recours à un cabinet spécialisé pour l'élaboration des fiches de paie ;
- renégocié le contrat d'assurance accident-rapatriement des experts en mission et négocié un contrat d'assurance permettant d'étendre la responsabilité civile personnelle des experts au cours de leur mission à l'étranger;

- élaboré un certain nombre de procédures et de documents de gestion et organisé une réunion de travail des agents de FVI, sur les modalités de gestion à Marcy-l'Etoile le 15 février et le 26 octobre 2011 ;
- négocié les conventions avec VetAgro Sup et le Cirad pour gérer les relations de ces institutions avec FVI dans le cadre d'occupation des locaux, d'utilisation de moyens et pour établir les règles de fonctionnement et de coordination de l'équipe de Montpellier (1 agent du MAAPRAT et 5 agents du Cirad) ;
- négocié des conventions de mobilisation d'expertise avec la DGAI et le CGAAER afin de faciliter la mise en œuvre des missions des agents de ces structures et préparé un éventail de propositions conventionnelles à discuter avec les autres membres de FVI pour le même objet ;

4.1.4.2. Adaptation des statuts du GIP FVI

La "Loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit" dite « Loi WASMANN », dont le chapitre II traite des "dispositions relatives au statut des GIP" a été adoptée le 17 mai 2011.

Cette Loi introduit un certain nombre de modifications qui impactent le GIP FVI :

1/ La référence législative (art. L 812-5 du Code Rural) sur le fondement de laquelle a été créé le GIP FVI a été abrogée ! (c'est également le cas du GIP ADECIA, bien que la référence législative ne soit pas la même : L 611-3). Toutefois un délai de 2 ans (mai 2013) est prévu pour la mise en conformité avec la nouvelle Loi (notamment changer de base légale). Un décret d'application est attendu pour le premier semestre 2012.

2/ La Loi fixe les règles de fonctionnement des GIP qui sont pour l'essentiel celles qui sont actuellement appliquées dans le cadre de FVI. Toutefois certaines dispositions peuvent/doivent faire l'objet d'adaptations pour la convention constitutive de FVI :

- CA et AG peuvent être fusionnés, sans exclure la possibilité d'un comité ad hoc de formation restreinte, susceptible de prendre des décisions déléguées (DM par exemple) entre 2 AG ;
- le GIP peut être de durée indéterminée ;
- l'objet du GIP doit être soigneusement formulé pour inclure clairement parmi les missions de FVI la mobilisation de l'expertise de ses membres ;
- l'assemblée générale doit déterminer si les contrats d'embauche de FVI relèvent du droit public ou du droit privé (dans le cas de FVI, le droit public s'impose en raison des contributions majoritaires de l'Etat ou d'établissements publics membres, en particulier en termes de mise à disposition de personnel).
- la convention (annexe) doit indiquer le nombre d'ETP mis à sa disposition par les membres et les contributions en nature des membres (éventuellement valorisé dans le budget).

Un avenant à la convention constitutive du GIP devra donc être préparé et soumis aux membres. Il semble préférable d'attendre pour cela la publication du décret d'application de la Loi qui pourrait apporter d'autres éclairages.

ANNEXE I : Sigles et acronymes

ADECIA	Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
ADILVA	Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses
AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments
AVSF	Agronomes et Vétérinaires sans frontières
CEVEO	Coopération et échanges vétérinaires est ouest (ONG)
CGAAER	Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (MAP)
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CVPFI	Coopération vétérinaire privée française à l'international (Association)
DDPP	Direction départementale de protection des populations
DGAL	Direction générale de l'alimentation (MAAPRAT)
DGM	Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (MAEE)
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (MAAPRAT)
DGPAAT	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (MAAPRAT)
DG SANCO	Direction générale santé des consommateurs (Commission européenne)
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (MAAPRAT)
ENSV	Ecole nationale des services vétérinaires
ENVA	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
Vet Agro Sup	Ecole nationale vétérinaire de Lyon/Enita de Clermont-Ferrand
ONIRIS	Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes Atlantique
ENVT	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse
FAO / OAA	Food and agriculture organization / Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FNGDS	Fédération nationale des groupements de défense sanitaire
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (MAEE)
FVI	France vétérinaire international
GF-TADs	Global Framework for the progressive control of Transboundary Animal Diseases
GIP	Groupement d'intérêt public
IFRAI	Initiative française pour la recherche agronomique internationale
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INFOMA	Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture
INRA	Institut national de la recherche agronomique
LVD	Laboratoire vétérinaire départemental
MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MAAPRAT	Ministère de l'agriculture, l'alimentation, la pêche, la ruralité et l'aménagement du territoire
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIF	Poste d'inspection frontalier
RESCO	Réseau des correspondants des membres de FVI
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle (Ambassades de France)
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes
SIMV	Syndicat de l'Industrie et du Médicament Vétérinaire et Réactif
UE	Union européenne

ANNEXE II : Organigramme au 1^{er} Janvier 2012

Assemblée Générale

des 17 membres de FVI

Conseil d'Administration

Présidé par Jacques Godfrain
Composé de 6 membres de FVI

Instances de contrôle

- Commissaire du gouvernement :
Marie-Hélène LE HENAFF
- Contrôleur d'Etat : Michel RAMOS
- Agent comptable : Stéphane BERTHOMIEU

Olivier Faugère

Directeur



Marie-Odile Kuntz

Directrice adjointe



Christiane Teissier

Assistante gestion des



moyens

Olivier Debaere

Responsable des
opérations d'expertise



Vincent Pfister

Responsable de
l'ingénierie de formation



Giles Guidot

Relations avec l'OIE et FAO



Cécile Squarzoni-Diaw

Responsable de l'équipe
« Formation en élevage et
médecine vétérinaire en
régions chaudes »



Magali Dufour

Responsable de la
formation à distance
et en anglais



Alain Le Masson

Responsable de
l'enseignement en
production animale



Marie-Caroline Estienne

Assistante administrative,
chargée de l'organisation
de la formation continue



Véronique Napoléon

Assistante administrative,
enseignement et
formation à distance



Christine Mary

Secrétaire assistante,
enseignement, appui aux
étudiants et intervenants



Siège de FVI : c/o ENSV-VetAgro Sup - 1 avenue Bourgelat - 69280 MARCY L'ETOILE

Tél. : +33 (0)4 78 87 25 45 - Fax : +33 (0)4 78 87 25 48 - Mél (p = prénom) : p.nom@ensv.vetagro-sup.fr

Antenne de Paris : c/o Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAER)
251, rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : +33 (0)1 49 55 60 94 - Fax : +33 (0)149 55 81 69
Mél : fvi@agriculture.gouv.fr

Antenne de Montpellier : c/o CIRAD TA A-15/B - Campus International de Baillarguet - 34398 MONTPELLIER
CEDEX 5 - Tél. : 04.67.59.37.27 - Fax : 04.67.59.37.97
Mél : prenom.nom@cirad.fr cecile.squarzonidiaw@cirad.fr alain.le_masson@cirad.fr

